Compte rendu
Comité technique de réseau
DIRISI

Le comité technique de réseau de la DIRISI s'est réuni le jeudi 24 janvier 2019 sous la présidence du Directeur Central (DC), le Général de corps d'armée LATAPY. Les élus FO DEFENSE représentés par Gérard REY, Didier GRUAU, Didier TANGUY, Bruno DAGUIER, Ignazio FLORE, Emmanuel NIATI, Patrice PARNAUD, Richard GARET et Danitza SCIARRINO étaient présents à cette réunion, qui a débuté par la lecture des déclarations liminaires (DL FO DEFENSE ci-jointe).

Le Directeur central ouvre les débats en souhaitant ses vœux à tous les participants au CTR et plus largement à tous les Dirisiens. Il place cette année 2019 sous le signe de la confiance, confiance en l'avenir, confiance dans les rapports humains, confiance indispensable pour réussir la transformation. Il convie les élus à faire lecture de leurs déclarations liminaires. Le DC indique qu'il partage, sur de nombreux points, les préoccupations exposées par les élus et avance quelques réponses immédiates. Notamment :

- Proposer des parcours de carrière les plus « propres » possibles. Le changement d'intitulé des emplois opéré sur les REO 2019 y contribue. Ainsi, des évolutions de groupe (RIFSEEP/IFSE) vont être possibles au sein de la DIRISI ;
- Faire un effort sur la communication de la transformation avec l'ensemble des personnels ;
- Rassurer les agents des CIRISI sur le fait qu'il n'y aura pas d'éclatement des CIRISI ;
- L'évolution à la hausse du nombre de possibilités d'avancements est un signal fort vers les agents ;
- La tenue de groupes de travail élus/administration entre les CTR.

FO DEFENSE demande confirmation de la modification, par la DRH-MD, de la circulaire relative aux groupes ; la conseillère auprès du DC confirme cette hypothèse.

Adoption du règlement intérieur

Le règlement intérieur a été adopté à l'unanimité (Pour : 5 FO, 3 CFDT, 2 UNSA, Contre : 0).

Désignation du secrétaire adjoint du CTR

La désignation du secrétaire adjoint de ce CTR en la personne de Gérard REY a été approuvée à l'unanimité.

Approbation du procès-verbal du 6 juin 2018

Le procès-verbal a été approuvé selon les modalités suivantes :
Pour : 5 FO, 2 UNSA, 2 CFDT, Abstention : 1 CFDT.

Évolution des recrutements 2014 – 2018

Le recrutement 4139-2 constituait en 2014 un mode de pourvoi important. Il ne constitue plus aujourd'hui une réserve significative.

	2014		2015		2016		2017		2018	
Mode de pourvoi	Droits	Réalisés	Droits	Réalisés	Droits	Réalisés	Droits	Réalisés	Droits	Réalisés
4139-2	106	109	50	39	29	24	37	24	3	2
4139-3	5	5	3	4	0	3	2	8	5	5
Concours/ sans concours	51	51	53	45	67	55	49	49	147	75
BOE (art. L27)	1	2	2	9	4	2	1	1	1	0
84-16	9	9		5	16	12	14	24	28	28
Détachements				6		4		8		10
TOTAL	**172**	**176**	**108**	**108**	**116**	**100**	**103**	**114**	**184**	**121**

Le plan de recrutement 2018 était ambitieux, mais il n'a pu être réalisé dans sa totalité à cause des défaillances de lauréats aux concours de fonctionnaires, notamment pour les TSEF (21 pour 81 droits ouverts).
La répartition par DIRISI locale est la suivante :

Droits concours		Réalisés	Droits ASC	Réalisés	L4139-2	Réalisés	L4139-3	Réalisés
DL BREST	1	1	0				1	1
DL RENNES	15	9	0					
DL BORDEAUX			1	1				
CNSO				3				
DC	29	17	13	16			2	3
DL IDF	90	37	10	6	3	2	2	1
DL METZ	5	4	0					
DL LYON	1	1	0					
DL TOULON	6	6	2	2			0	1
	147	**75**	**28**	**28**	**3**	**2**	**5**	**6**

Suite intervention de **FO DEFENSE**, la DIRISI a rappelé que le recrutement de TSO ou d'OE est impossible car la spécialité ne fait pas partie de la dérogation ministérielle.
Concernant le recrutement d'agents sous contrat, **FO DEFENSE** demande au titre de quel article ces agents ont-ils été recrutés ? Madame la conseillère personnels civils auprès du DC (CPC) indique que la plupart des agents sont recrutés selon l'article 4 (3 ans renouvelables et « CDIsable »).

Concernant le plan de recrutement 2019, le volume nécessaire selon la DIRISI aurait été de 350 postes, mais l'objectif visé à 239 postes est un premier pas raisonnable. Il se répartit comme suit :

Recrutement 2019 par mode de pourvoi	DROITS	REALISES AU 11/01/2019	Localisation	Catégorie / Corps
4139-2	8	0	DC SCOE SICO IDF METZ LYON TOULON BORDEAUX BREST	3 AA, 1 ATMD, 3 TSEF, 1 SA 3 TSEF 1 TSEF 10 TSEF, 3 ATMD 1 TSEF, 3 ATMD 1 TSEF, 1 SA 1 ATMD 1 TSEF, 1 ATMD 1 TSEF
4139-3	27	0		
BOE (art. L27)	4	0		
Concours / sans concours	95	0	DC SCOE SICO IDF CNSO METZ LYON TOULON BORDEAUX BREST RENNES	3 IEF, 2 AAE, 1 TSEF, 1 AA 3 TSEF 8 IEF, 13 TSEF 6 IEF, 22 TSEF, 14 ATMD, 1 AA 3 ATMD 2 TSEF, 1 ATMD 1 TSEF, 1 SA, 1 ATMD 6 TSEF 1 TSEF 1 TSEF, 1 SA, 1 ATMD 2 ATMD
Total fonctionnaires	**133**	**0**		
ASC	**105**	**11**	DC SCOE SICO IDF CNSO METZ LYON TOULON BORDEAUX BREST RENNES	19 Niv.1, 3 Niv.2, 2 Niv.3 1 Niv.3 23 Niv.1, 8 Niv.2 8 Niv.1, 9 Niv.2, 1 Niv.3 1 Niv.2, 6 Niv.3 1 Niv.3 1 Niv.2 6 Niv.1, 3 Niv.2, 2 Niv.3 1 Niv.3 1 Niv.2, 1 Niv.3 1 Niv.2
Total	**239**	**11**		

Face au nombre important d'ASC envisagé au recrutement 2019, **FO DEFENSE** a réaffirmé le souhait de pourvoir les postes ouverts par des fonctionnaires recrutés sur concours et s'étonne du recrutement en ASC de niveau 3. **FO DEFENSE** réaffirme l'importance du recrutement d'ASC en article 4 pour la pérennité de leurs missions au ministère. Le DC n'a pas caché que les déboires de 2018 l'ont conduit à cette disposition, mais qu'il reste disposé à revoir cette posture si le volume du recrutement par concours remonte. Par ailleurs, quelques postes d'ASC sont conjoncturels et donc sur la base d'un contrat de 1 an renouvelable une fois.
FO DEFENSE fait remarquer qu'au regard de la parution des arrêtés publiés concernant le nombre de postes ouverts, notamment dans les corps d'ATMD et de TSEF, la DIRISI risque fort de ne pas atteindre son objectif. Selon l'affirmation de la CPC, la DRH-MD aurait donné des garanties sur les volumes demandés en « piochant » dans les listes complémentaires 2018 ! Enfin, la DRH-MD se serait engagée à présenter la liste des postes avant les concours. **FO DEFENSE** demande à voir…

Bilan de l'enquête 2018 sur les RPS

	2013		2015		2018	
Effectif global	7500		7300		6864	
Nombre de réponses	5070		5251		5032	
Taux de réponses	67%		72%		73%	
En situation de :	Job strain	Isostrain	Job strain	Isostrain	Job strain	Isostrain
Nombre d'agents en situation	2453	1295	1685	942	2113	1081
Pourcentage	48,4%	25,5%	32,1%	17,9%	42,0%	21,5%

La DIRISI a basé son enquête RPS 2018 sur une approche issue des questionnaires Karazec et de l'INRS avec l'objectif d'identifier les problématiques. Elle ajoute que les actions de formation et de communication des DL menées depuis 2015 ont porté leurs fruits, notamment dans les CIRISI et les SDK. Néanmoins, **FO DEFENSE** met en exergue le fait qu'une frange de la population DIRISI est encore en situation tendue (42%) ou dans un mécanisme de stress (21,5%). Le DC réaffirme son objectif de repérer les situations dès le début, le plus objectivement possible, et cette analyse y contribue.

La transformation de la DIRISI - POLES

À ce jour, précise la DIRISI, la création des pôles se limite à la mise en place des Harpons. La montée en puissance se poursuivra jusqu'en 2020, date de leur création administrative. Néanmoins, des REO 2019 « harpon » sont créés, avec à leur tête un directeur qui possède toutes les prérogatives d'un chef (Org. + RH).
Le DC précise qu'il y a une volonté de mettre en place des parcours professionnels au sein des pôles. Toutes les entités d'un pôle seront rattachées à un CMG unique.
FO DEFENSE attire l'attention sur l'éloignement des agents avec leur chef d'établissement et le centre de gestion. Les agents ne doivent pas être oubliés, un échelon local doit être prévu (*chef de centre + RH de proximité ??)*.

- <u>Pôles centre de développement</u>

A terme, il regroupera 252 personnels. Le référent DIRISI RHC sera celui en charge de l'IDF. Les personnels civils seront gérés par le CMG SGL.
Sur la méthodologie, la DIRISI indique que des commissions locales de restructurations vont se tenir courant février-mars 2019 et que les agents seront reçus en AMR (juin).
FO DEFENSE pose la question de l'arrêté collectif et de la communication aux agents. Il nous est précisé que c'est la volonté de la DRH-MD, mais que chaque agent recevra une notification de cet arrêté.

- <u>Pôle Administration et sécurité</u>

Ce pôle « Administration des services communs et cyber » regroupera les entités CRT, CNMO-I, SOC… Le référent DIRISI RHC sera celui en charge de Rennes. Les personnels civils seront gérés par le CMG de Rennes.

- <u>Pôle Environnement numérique de Travail</u>

Ce pôle regroupera les CNCI+SDK… Le référent DIRISI RHC sera celui en charge de Metz. Les personnels civils seront gérés par le CMG de Metz.

- <u>Pole Hébergement</u>

Ce pôle regroupera les CNMO-SI et data center avec une cible à 343 personnels. Les data center de niveau II ne seront pas intégrés dans un premier temps. Le référent DIRISI RHC sera celui en charge de Bordeaux. Les personnels civils seront gérés par le CMG de Bordeaux.
FO DEFENSE souligne la fermeture CNMO-SI de Châteaudun et demande si les 6 personnels civils ont exprimé des désidératas sur leur avenir professionnel ?
Les entretiens sont en cours et la DIRISI proposera des reclassements au mieux des possibilités (Départs en retraite, affectation sur le bassin d'Orléans).

- Pole Réseaux et Transports

Ce pôle regroupera les CNMO r-TSR-CNGF hors CMO-RD et CIR pour l'instant. La direction sera située à MLF. Le référent DIRISI RHC sera celui en charge de l'IDF. Les personnels civils seront gérés par le CMG SGL.

Le DC ajoute que, pour créer les pôles, certains postes seront transférés et d'autres seront recrutés au titre du plan de recrutement (des postes de SCOE devraient être éclatés entre l' « EMO » et différents pôles).

Le DC affirme que les adjoints techniques de DL vont passer adjoint au DL. Il fait part de la création de groupes de travail (Arrêté d'organisation de la DIRISI, Formation, Réduction des postes en RP), retient la proposition de **FO DEFENSE** sur un GT GRHC composé de représentants du personnel, de représentants de la DC et des Pôles.

Commentaires FO DEFENSE

Comme évoqué dans notre déclaration liminaire, **FO DEFENSE** portera une attention aux désidératas des agents impactés quant à leurs libertés de choix de suivre ou pas cette transformation, notamment au travers de la bonne tenue des CLR et AMR devant être opérées. Bien que cette transformation n'implique pas de changement géographique, le changement de gestionnaire et de responsable d'établissement relève du PAR.

DIGITRANS

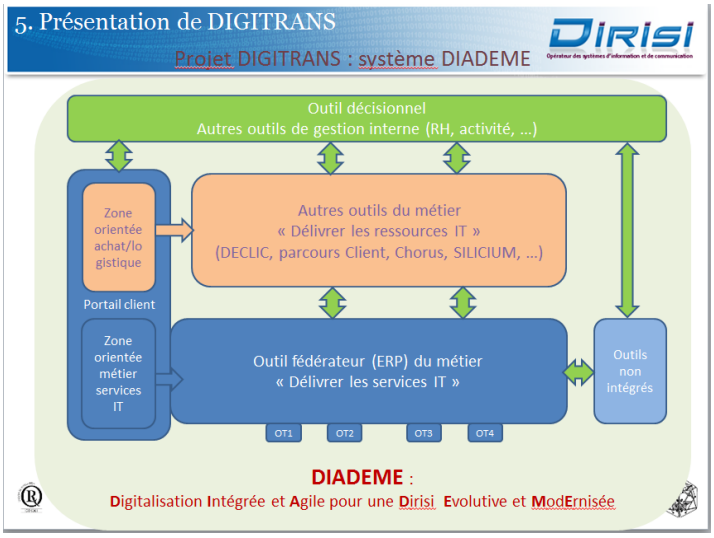

La transformation numérique s'appuie sur un ERP « Service Now » et une organisation basée sur la délivrance des ressources (achat/log) et sur la délivrance du service (ERP).
Il s'agira dans un premier temps de la mise en place d'un « auto-provisioning » et d'un nouveau ticketing (fin de APSI-GI, horizon 2020).
Le DC précise que l'objectif n'est pas de supprimer des personnels mais de diminuer du « strain », constaté dans l'enquête RPS, en rappelant le manque actuel de 500 personnels. Il faut que faire en sorte que la charge diminue sur les tâches qui ne sont pas à valeur ajoutée.

Conclusion

Ce premier CTR de la nouvelle mandature a été l'occasion d'une présentation, par le DC et ses services, des transformations envisagées pour les mois et les années à venir.
Le DC a souligné l'importance vitale, pour la DIRISI, de « la bataille du recrutement », fondation indispensable à la réussite de sa transformation. De plus, le DC a demandé à tous les personnels de la DIRISI, mais aussi à leurs représentants, d'être des acteurs de cette transformation.
FO DEFENSE a noté la volonté de dialogue du DC et sera force de proposition au travers des CTR et des différents GT.
La date du prochain CTR a été fixée au **21 mars 2019**.
La périodicité des CTR devrait être de 2 mois.

Paris, le 31 janvier 2019

Vos représentants FO DEFENSE :

Gerard REY gerard.rey@intradef.gouv.fr
Didier GRUAU didier.gruau@intradef.gouv.fr
Cyril FABRE cyril-l.fabre@intradef.gouv.fr
Didier TANGUY didier1.tanguy@intradef.gouv.fr
Bruno DAGUIER bruno.daguier@intradef.gouv.fr
Ignazio FLORE ignazio.flore@intradef.gouv.fr
Patrice PARNAUD patrice.parnaud@intradef.gouv.fr
Richard GARET richard.garet@intradef.gouv.fr
Emmanuel NIATI emmanuel.niati@intradef.gouv.fr
Danitza SCIARRINO danitza.sciarrino@intradef.gouv.fr;

DECLARATION LIMINAIRE

Comité Technique de Réseau DIRISI

du 24 janvier 2019

Monsieur le Directeur central, Mesdames, Messieurs,

Mon Général,

Dès votre prise de fonctions vous avez souhaité ouvrir le débat et faire que le dialogue social prenne toute sa place dans la nouvelle transformation de la DIRISI. En effet, lors de votre premier CTR, vous avez réaffirmé cette démarche et c'est à votre initiative que se tient aujourd'hui ce premier comité dans sa nouvelle composition.

L'ordre du jour y est conséquent. Il présente plusieurs bilans, celui des recrutements 2014-2018, celui de l'enquête sur les risques psychosociaux, outil indispensable pour mesurer l'état de santé de la DIRISI.
Il expose les prévisions 2019, importantes à nos yeux car déterminantes pour le renouvellement des générations et la transmission des connaissances. Par ailleurs vous abordez le projet de transformation de la DIRISI ainsi que le projet DIGITRANS.

Effectifs et recrutement
On note une forte progression des recrutements d'agents sous contrat (84-16) au détriment des corps de fonctionnaires (16 en 2015, 24 en 2017, 28 en 2018 et 105 en 2019), même si la volonté de recrutement sous statuts semble avérée. Pour autant, elle ne permet pas d'atteindre les objectifs fixés.
FO DEFENSE demande donc que soient précisés les métiers et spécialités, ainsi que les articles sous lesquels les agents contractuels seront recrutés
.
A la lecture des arrêtés de recrutement de fonctionnaires parus, FO DEFENSE s'interroge sur la réalisation de l'objectif DIRISI 2019, notamment pour les niveaux II et III. FO DEFENSE rappelle une fois encore, que le recrutement en TSEF2 est possible, donc à privilégier.
FO DEFENSE demande à connaître le bilan des départs pour l'année 2018.

RPS
La participation reste forte et continue depuis sa mise en œuvre en 2013 sous la mandature du Général BAZIN. Après une baisse des deux indicateurs constatés en 2015, il est mesuré en 2018 un accroissement de personnes en situation de difficulté notable. Le manque de compétence apparaît comme l'un des facteurs identifiés et s'explique par un manque d'anticipation de formation alors que l'évolution des tâches assignées aux personnels est incessante.

REO
FO DEFENSE constate que les référentiels en organisation 2019 font état d'un transfert des centres de développement vers le pôle développement et un pyramidage catégoriel assorti d'une légère diminution des postes civils.

Suite à l'annonce faite au CTR de novembre relative au déficit en personnels civils de 200 agents, comment expliquez-vous que les départs en retraite et/ou mobilité ne soient pas remplacés ?

Transformation de la DIRISI
Après avoir observé les différents transferts et rattachements, FO DEFENSE s'interroge sur les modalités de mise en œuvre du plan d'accompagnement aux restructurations, notamment sur l'approche collective des transferts.

Ce changement de gestionnaire RH de proximité mais également de rattachement administratif ne sera pas sans impact sur le déroulement de carrière des agents concernés. FO DEFENSE demande que ces situations soient observées au cas par cas et qu'il soit tenu compte de l'antériorité de leurs parcours.
Prenant en compte ces éléments, FO DEFENSE veillera à ce que tout agent puisse librement exprimer son accord ou son refus au ralliement.

Concernant la méthodologie de travail proposée, FO DEFENSE prendra part aux groupes de travail qui seront constitués et propose l'ouverture d'un GT sur la gestion RH et la déconcentration des emplois.

Enfin pour clore ce chapitre, FO DEFENSE interviendra en séance sur les différentes présentations faites concernant les pôles.

DIGITRANS
Même si le projet DIGITRANS paraît séduisant pour les personnels, c'est une transformation supplémentaire. Les agents auront à subir les conséquences avec leurs lots d'incompréhensions, le besoin d'adaptation, de formations, et une nécessaire remise en cause, sans pour autant dégrader la qualité du service rendu. Gageons qu'à cette occasion, le questionnaire RPS trouvera toute son utilité.

Monsieur le Directeur central,

FO DEFENSE apprécie votre volonté d'ouvrir pleinement le dialogue avec les élus du CTR, en créant les groupes de travail. De même les agents de la DIRISI témoignent leur satisfaction pour vos déplacements au plus près d'eux.

Mon Général, Mesdames, Messieurs, merci de votre attention.

Paris, le 24 janvier 2019